RÉSEAU POUR LA CONSERVATION D'IGUANA DELICATISSIMA

PRÉFET DE LA MARTINIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement

PRÉFET DE LA RÉGION GUADELOUPE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

COMPTE-RENDU

OBJET DE LA REUNION

REX n°4 – Projets en cours sur Désirade et Petite-Terre

DATE

24 septembre 2026

PRESENTATEUR

Laura DUCLOS
Julien TESSONEAU

PARTICIPANTS

Anne LOMBARDI - SHF
Catherine HERMANT – ARB IG
Julie GRESSER - DEAL Martinique
Laura Kouyoumdjian – SHF
Pierre-Luc VOGEL – ONF
Service EEE Domaine Canin
BEATRIX Melvin - PNRM
Carbet des sciences
Matteo BELLUCI – étudiant master
Miguel SOUSSAINTJEAN – Domaine Canin
Kevin Urvoy – ONF Martinique
Julie Pauwels – Experte indépendante
Donatien Charles – DEAL Guadeloupe
Baptiste Angin – Adrops environnement
Aurélien Japaud
Julien Chalifour – RN SXM

MISSION

Animation du Plan National d'Action pour la conservation de l'Iguane des Petites Antilles

REDACTRICES

BRIOT Faustine
DUPORGE Nathalie
FAURE Marine

VERSION

1

1. L'organisation de retours d'expérience

L'animation du PNA IPA a souhaité reconduire l'organisation des retours d'expérience qui ont bien fonctionné en 2025. Ces réunions ont pour objet de présenter les actions conduites dans le cadre de la mise en œuvre du PNA par les acteurs, pour les acteurs afin de **capitaliser les enseignements** tirés des actions conduites par le réseau et de le reconduire les années suivantes ou de les répliquer sur d'autres territoires.

L'objectif de ces REX est double :

- Identifier ce qui a bien fonctionné et qu'il convient de reproduire ;
- Repérer les difficultés rencontrées, leurs causes et les pistes d'amélioration.

Ce REX s'est déroulé sur un format visioconférence, d'une demi-heure ; avec 20 minutes dédiées à la présentation des actions et 10 minutes aux échanges. Ce format sera reproduit pour l'ensemble des autres retours d'expérience. Le support de la réunion est joint au présent compte-rendu.

Les supports et synthèses des échanges sont disponibles sur le site internet du réseau iguanes : https://www.iguanes-antilles.org/retours-dexperience

2. Actualités du réseau

Save the date pour le comité technique du réseau : 15 décembre, sur le même format que l'an dernier

3. Les questions et remarques formulées par les acteurs en séance

POINTE DES COLIBRIS

- La révision du cadastre avec les riverains est très contestée, qu'en est-il ?

Effectivement, plusieurs propositions ont été faites aux riverains pour trouver des solutions. Il existe encore des zones sur lesquelles les riverains empiètent. Une réponse est attendue sous peu, faute de quoi une nouvelle réunion de médiation sera organisée. Sans réponse ou solution concertée, il faudra passer par un bornage judiciaire.

- Qui est le médiateur ?

Il s'agit d'un professionnel de la médiation, au sein de l'ONF

- Est-ce que des ralentisseurs de véhicules sont prévu sur la future piste, et est-ce que sur le chemin sera bien interdit aux véhicules motorisés, notamment les quads ?

Oui, les ralentisseurs sont bien prévus pour la nouvelle piste, cela fait partie de la convention avec l'OFB. Pour le chemin piéton, il est prévu de poser des blocs rocheux pour que les quads ne passent pas. La solution de pose d'une barrière n'est pas retenue car cela a déjà été testé et la barrière a disparu.

Description de la carte : la nouvelle piste est identifiée en vert sur la carte : à qui est-ce destiné ?

En théorie, l'accès de cette piste est à destination des riverais, mais son accès ne sera pas fermé avec une barrière (voir point précédent). Un panneau de dissuasion sera posé à l'entrée pour limiter et décourager l'accès des touristes.

- Qu'est ce qui est compris dans l'aire d'accueil ?

Ce sont des carbets, mais sans toucher au carbet existant actuellement.

- Qu'est-il prévu pour les prairies actuellement pâturée ?

Il est prévu une évolution libre de la végétation, avec l'objectif de ne plus avoir de pâturage. Si on veut faire un semi sur cette zone, il faudrait arroser mais cela s'avère complexe, d'où la solution de l'évolution libre.

- Les barrières en bois ne stoppent pas les caprins

Effectivement, l'idée des barrières en bois est de marquer la limite car il y a aussi des cabris déposés dans ces endroits-là. Il faudra faire attention à ce que les cabris ne soient pas laissés en divagation, et c'est pourquoi, on mise sur la pédagogie pour que les riverains d'approprient le projet. Pour le moment les personnes interrogées sont favorables aux aménagements proposés.

DERATISATION PETITE-TERRE

- Comment la notion de fermeture du site sur la période de dératisation est-elle accueillie ?

Le site sera fermé entièrement aux prestataires professionnels sur la période et les réservations (obligatoires) des bouées et pour la plaisance seront fermées. Les agents seront présents sur le site pour garantir que personne n'accède à Petite-Terre. Il est prévu un gros volet pédagogique en amont. La fermeture étant prévue pour 2029, les modalités de fermeture (arrêté…) ne sont pas encore définies.

- Est ce qu'il y a l'autorisation d'utiliser le brodifacum en dehors des boites à rat ?

Non, il n'y a pas encore d'autorisation mais une demande sera déposée au niveau européen car plusieurs territoires sont concernés par une approche retenue par une application aérienne.

- Y a-t-il déjà un prestataire identifié pour les survols par drone ?

Non, il va falloir lancer un marché dans le cadre du financement Life. Pour le moment il n'y a pas d'entreprise identifiée avec cette solution-là.